SUD-Solidaires Infos
Un Syndicat Utile et Déterminé

UNE RÉUNION DE NÉGOCIATION EN CHARPIE !

Orléans, le 25 juin 2025

A quoi joue l'intersyndicale ?

Nous en sommes à la quatrième réunion de négociation sur l'intéressement, et toujours aucune revendication claire, précise et chiffrée de la part de l'intersyndicale. Pourquoi ce flou ? Quel message est envoyé à la direction quand on arrive sans exigences fermes sur le partage des bénéfices ?
C'est pourtant la négociation la plus importante de l'année, celle qui détermine ce que les salarié·es peuvent espérer toucher de la richesse qu'ils et qu'elles créent.

Qui défend aujourd'hui les salariés face à une direction qui verrouille tout ?
Se dédouaner de signer faute de mieux serait un nouvel affront que les salariés ne méritent pas.

FINALEMENT…

Il y a quelques jours, la direction fanfaronnait dans sa "Lettre du Directoire" : tout roulait, les négos avançaient, et nos propositions étaient balayées d'un revers hautain.

Et puis… patatras. L'intersyndicale reprend une de nos revendications et, soudain, la façade s'effondre. Après l'échec cuisant de la NAO (zéro signature), Mme Charpy, débarquée il y a à peine huit mois, s'apprête-t-elle à entériner un deuxième fiasco, cette fois sur l'intéressement ?

À force d'ignorer les alertes syndicales de SUD-Solidaires, la direction ne perd pas seulement le fil : elle perd toute légitimité.

L'INTERSYNDICALE RATTRAPE LE TRAIN SUD-SOLIDAIRES !

Depuis la première réunion, **SUD-Solidaires** reste constant dans ses revendications : **un intéressement indexé sur le résultat net local, sans artifices, ni loterie entre Caisses.**

Clair. Stable. Transparent.

Et voilà qu'à la 4e réunion, à 9h pile, les syndicats réformistes dégainent un tract… pour proposer exactement ça !

Cette position confirme ce que nous disons depuis le départ :

☞ Un critère comparatif entre Caisses est une absurdité.

☞ Imposer aux salariés des objectifs inaccessibles et conditionnés à des performances extérieures va détériorer de manière significative la qualité de vie au travail.

☞ L'intéressement doit reposer sur des objectifs collectifs, clairs, atteignables. Et doit récompenser véritablement l'investissement de tous les salariés. Il doit être corrélé au résultat net afin de récompenser l'ensemble du personnel avec un véritable partage des richesses.

Alors, on a cru qu'ils avaient compris. Mais…

MANSUY..TUDE SYNDICALE !

Devant l'agacement de Mr MANSUY qui ne veut pas entendre parler d'un accord corrélé au résultat net (chez **SUD-Solidaires**, on ne comprend pas : le plan stratégique annonce un résultat net supérieur à 60 millions d'euros en 2027…), l'intersyndicale demande une suspension de séance. À leur retour, changement d'ambiance.

Allégeance en direct

On croit rêver. Un délégué SNE-CGC, au nom de l'intersyndicale (CFDT, SNE-CGC, SU-UNSA), s'adresse au Directoire, grave : « Nous souhaitons exprimer et témoigner toute la confiance portée au Directoire par l'intersyndicale. Vous avez toujours réalisé ce que vous avez voulu faire… » Mme Charpy, touchée, manque de sortir le mouchoir.

Quelques rappels utiles :

- Lors du dernier accord d'intéressement, celui qui a fait perdre 7 M€ aux salariés en trois ans, Fouad CHEHADY avait promis un résultat net supérieur à 50 M€ par an pour convaincre les syndicats réformistes de signer ! Nous avions dénoncé ces manœuvres à l'époque !
- Quand les résultats ne sont pas atteints, ils sont revus à la baisse… mais uniquement pour garantir la part variable des dirigeants. Pour les salariés, les critères du dernier accord, eux, n'ont jamais bougé.
- Ce ne sont pas les membres du Directoire qui créent la richesse, ce sont les salariés, ils ne doivent pas être lésés.
- Quand on voit l'état social de l'entreprise, faut-il se réjouir que le Directoire réalise ce qu'il a envie de faire ?

LE VRAI PROJET : VERSER LE MOINS POSSIBLE !

Derrière les larmoiements de Mme CHARPY et de Mr MANSUY, la stratégie reste limpide : partager le moins possible, coûte que coûte. Et entériner un intéressement en dessous de 10% du résultat net ! On atteignait en 2014 16% du résultat net ! 8,9 M€ pour 54.4 M€ de résultat net !

L'intersyndicale va-t-elle se renier et abandonner son propre tract du 19 juin ?

La direction a fixé une ultime réunion vendredi 27 juin. Mais sur quelle base et dans quel but ? Laisser le temps à l'intersyndicale de reconsidérer sa position et obtenir sa signature ?

TOUS ENSEMBLE, C'EST MAINTENANT !

Nous avons proposé, par mail, une rencontre avec l'intersyndicale pour organiser une mobilisation. Résultat ? Silence radio. Aucune réponse. L'heure n'est pourtant plus aux tergiversations mais bien d'unir les forces syndicales afin d'obtenir le meilleur accord pour tous les salariés !!
Seule une mobilisation collective pourrait inverser le rapport de force.

SUD-SOLIDAIRES

PAS DE FLATTERIES, PAS DE RECULS, DU COURAGE, ET DU PARTAGE DES RICHESSES POUR TOUTES ET TOUS !

Vos représentants SUD-Solidaires
Maryline BALLANGER, Florine BERHOUET, Elodie DAGRON, Cécile GAMBERT, David GANDON, Laurent GIRARDEAU, Françoise GODBILLOT, Alain GROSMAIRE, Tristan GUERIN, Isabelle LEFEBVRE, Damien PINSAULT, Alain QUESNE, Aurélien RIGUET, Corinne RIGUIDEL, Gérôme TOURNOIS

Contact
SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sudcelc@sudbpce.com